

REGLEMENT JEU CONCOURS « Le Calendrier de l'Avent Liebherr 2024 »

ARTICLE 1 : OBJET

LIEBHERR Distribution et Services France SAS, dont le siège social est situé au 19 rue Icare à Entzheim (67960), organise du 1^{er} décembre 2024 à 00h00 au 24 décembre 2024 à 23h59 un jeu « Le Calendrier de l'Avent Liebherr 2024 », ci-après "le Jeu", permettant à 25 (vingt-cinq) gagnants de remporter l'un des lots suivants :

10 (dix) x 1 (un) code de remise de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation

8 (huit) x 1 (un) guide Hachette Vin

2 (deux) x 1 (un) set de sommelier (4 accessoires)

1 (un) x 1 livre « Veggie & enthousiaste » de @macuisineenthousiaste

1 (un) x 1 (un) Flex Cube

1 (un) x 1 (un) bac à glaçons hermétique

1 (un) x 1 (un) cooling bag

1 (un) x 1 (une) cave à vin Liebherr

selon les conditions fixées aux présentes.

Le Jeu est organisé par la société LIEBHERR qui apporte les dotations offertes. Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Meta, Google, Apple ou Microsoft.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Ce Jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine (y compris la Corse, et à l'exclusion des DOM TOM), disposant d'un accès internet. Ce Jeu n'est pas accessible aux membres du personnel de la société LIEBHERR ainsi qu'à leur famille directe, aux personnes ayant participé à la mise en œuvre de ce Jeu, de même qu'aux membres des familles de ces personnes. La participation au présent jeu emporte l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement dans son intégralité.

ARTICLE 3 : MECANIQUE DU JEU

Ce jeu se déroule sur un site internet dédié et est accessible sur le lien suivant : <https://www.liebherr-jeu-noel.fr/> aux dates indiquées dans l'article 1.

Le jeu se déroule comment suit :

Instants gagnants :

- Sur la page d'accueil du jeu, le participant remplit le formulaire de participation avec ses coordonnées, nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, accepte le règlement et les conditions de participation et clique sur le bouton « Je participe et je m'abonne à la newsletter Liebherr » ou sur le bouton « Je participe sans m'abonner »
- Le participant clique sur la case du jour du Calendrier de l'Avent et découvre instantanément s'il y a gagné ou perdu la dotation du jour grâce à la mention « GAGNE » ou « PERDU » qui s'affiche.
- S'il a gagné, le participant renseigne son adresse, sa ville, son code postal et son numéro de téléphone dans le formulaire dédié et clique sur le bouton « Je valide »
- S'il a perdu ou s'il a déjà tenté sa chance le jour-même, le participant est invité à retenter sa chance un autre jour

Tirage au sort final :

En cliquant sur le bouton « Je m'inscris » suite à sa participation au jeu entre le 01/12/2024 et le 24/12/2024, le participant s'inscrit au grand tirage au sort final pour tenter de remporter 1 (une) cave à vin de la marque LIEBHERR.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

1 gagnant(e) par jour, soit 24 gagnants au total, remportera une dotation grâce à la mécanique d'*instants gagnants*. Il sera informé de son gain via la mention « GAGNE » qui s'affichera instantanément lors de sa participation. Un email de confirmation lui sera également envoyé à l'adresse email renseignée dans le formulaire lors de sa participation.

1 gagnant(e) final(e) sera tiré(e) au sort parmi l'ensemble des participants ayant validé leur inscription au tirage au sort du 1^{er} au 24 décembre, dans les 30 jours suivant la fin du jeu et à l'aide d'un algorithme de désignation aléatoire, sous la responsabilité de la Société Organisatrice ou toute autre société extérieure ou personne qu'elle aura désignée pour la remplacer.

Le gagnant sera contacté par email dans les 30 jours suivant le tirage au sort par email, lui confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 30 jours à compter de l'envoi du mail lui annonçant son gain sera réputé renoncer à celui-ci.

ARTICLE 5 – DOTATIONS

5.1 Sous réserve de répondre à l'ensemble des conditions de participation au Jeu fixées au présent règlement, les 24 gagnants désignés par *instants gagnants* et le grand gagnant au tirage au sort remporteront chacun l'un des 25 lots mis en jeu comme suit :

Participant gagnant du 1^{er} décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 2^e décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 3^e décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 4 décembre 2024 : 1 (une) flex cube d'une valeur unitaire de 29,90€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 5 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 6 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 7 décembre 2024 : 1 (un) kit complet de sommelier (4 accessoires) d'une valeur unitaire de 59,17€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 8 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 9 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 10 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 11 décembre 2024 : 1 (un) bac à glaçons hermétique d'une valeur unitaire de 21,90€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 12 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 13 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 14 décembre 2024 : 1 (un) cooling bag d'une valeur unitaire de 30.76€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 15 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 16 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 17 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 18 décembre 2024 : 1 (un) livre « Veggie & Enthousiaste » de @macuisineenthousiaste d'une valeur unitaire de 21.90€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 19 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 20 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 21 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 22 décembre 2024 : 1 (un) guide Hachette Vin d'une valeur unitaire de 4,73€ TTC (prix public indicatif).

Participant gagnant du 23 décembre 2024 : 1 (un) code de réduction de -10% à valoir sur le site www.liebherr.com – activité réfrigération-congélation. Code valable jusqu'au 31/11/2025.

Participant gagnant du 24 décembre 2024 : 1 (un) kit complet de sommelier (4 accessoires) d'une valeur unitaire de 59,17€ TTC (prix public indicatif).

Participant(e) tiré(e) au sort parmi les inscriptions au formulaire de participation du 1^{er} au 24 décembre 2024 : 1 (une) cave à vin Liebherr d'une valeur unitaire de 899€ TTC (prix public indicatif).

Les gagnants seront informés des modalités précises de livraison du lot gagné, la société Liebherr ne peut être responsable de tout incident ou de retard afférent à la livraison de la dotation.

5.2 LA VALEUR DU LOT INDIQUEE CI-AVANT CORRESPOND AU PRIX PUBLIC MOYEN CONSTATE ; LES PARTICIPANTS RENONCENT A TOUTE ACTION OU RECLAMATION LIEE A UN EVENTUEL PRIX PUBLIC INFERIEUR AU DIT PRIX. LA DOTATION EST ATTRIBUEE DE MANIERE PERSONNELLE ET RESTE STRICTEMENT INCESSIBLE.

5.3 Un participant désigné gagnant certifie que les données personnelles qu'il fournit (nom, adresse, numéro de téléphone, et adresse mail) sont exactes ; TOUTES COORDONNEES CONTENANT DES INFORMATIONS FAUSSES OU ERRONEES OU QUI NE NOUS PERMETTRAIENT PAS DE CONTACTER UN GAGNANT, ENTRAINERAIENT L'ANNULATION DE LA PARTICIPATION CONCERNEE, sans que le participant puisse prétendre à aucune indemnité, dotation ou compensation que ce soit. La société Liebherr ne saurait en aucune circonstance être responsable des conditions et des modalités de la remise du lot aux gagnants. Un gagnant ne pourra prétendre, et ce quelle qu'en soit la cause, au versement de la valeur du lot en numéraire en lieu et place de celui-ci. En outre, dans l'hypothèse de l'impossibilité pour la société Liebherr de délivrer au gagnant le lot remporté, et ce, quelle qu'en soit la cause, la société Liebherr se réserve le droit d'y substituer éventuellement un lot de valeur équivalente, ce que tout participant accepte.

La société Liebherr se réserve le droit d'interrompre à tout moment le présent jeu ou de modifier tout ou partie de son règlement, sans pour cela avoir à présenter une justification quelconque.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DU GAGNANT ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION

Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 7 : REMISE DE LA DOTATION - RESPONSABILITES

Seuls les 25 gagnants (24 gagnants désignés par instants gagnants et le grand gagnant tiré au sort) seront contactés par email à l'issue du Jeu ; les autres participants ne seront pas contactés. La société Liebherr fera son affaire de l'expédition de la dotation aux gagnants. La responsabilité des organisateurs ne saurait en aucune circonstance être retenue si pour cas de force majeure ou indépendante de leur volonté, la société Liebherr était amenée à suspendre ledit jeu ou si le présent règlement devait subir des modifications, et ce quelle qu'en soit la nature. Par ailleurs, la société Liebherr ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des problèmes techniques qui pourraient survenir soit au moment de la connexion au jeu, lors du jeu ou à l'occasion de l'expédition de la dotation au gagnant. Elle ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées des participants au jeu.

ARTICLE 8 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CONNEXION LIÉS AU JEU

Tout participant ayant respecté les conditions du présent règlement pourra obtenir, sur demande écrite, remboursement des frais de connexion inhérents à sa participation selon les modalités ci-dessous : Les frais de connexion pourront être remboursés, dans la limite de 5 minutes (temps maximum nécessaire pour participer au jeu), en cas de connexion payante facturée au prorata de la durée de communication. Pour obtenir le remboursement de ses frais de connexion, ainsi que des frais d'affranchissement de sa demande de remboursement, le participant doit adresser à l'organisateur, dans le mois du débours de ces frais, le cachet de la poste faisant foi, une demande écrite, établie sur papier libre, contenant les éléments suivants : - ses noms, prénom et adresse postale personnelle - la copie de la facture détaillée du fournisseur d'accès auquel il est abonné, faisant apparaître les dates et heures de ses connexions au site, clairement soulignées Les frais d'affranchissement nécessaires à la demande de remboursement des frais de connexion seront remboursés, sur demande, sur la base du tarif postal lent en vigueur. Le remboursement sera effectué par chèque dans les deux mois de la réception de la demande du participant et après vérification du bien-fondé de la demande. Toute demande incomplète ou ne respectant pas les modalités susvisées sera considérée comme nulle.

ARTICLE 9 : DONNEES PERSONNELLES

9.1 Participation au jeu concours

Nous, Liebherr Distribution et Services France SAS, vous remercions de votre visite sur notre boutique en ligne (ci-après également appelée « boutique ») et de l'intérêt porté au groupe Liebherr.

Nous attachons une grande importance à la protection et à la sécurité de vos données personnelles. C'est pourquoi nous considérons qu'il est essentiel de vous informer ci-après sur les données personnelles que nous traitons, dans quel but et quels sont vos droits en ce qui concerne vos données personnelles.

A. Généralités

I. Que sont les données à caractère personnel et que signifie leur traitement ?

- Les "données à caractère personnel" (ci-après également appelées "données") sont toutes les informations se rapportant à une personne physique identifiée. Une personne peut être identifiée directement (nom, prénom, etc.) ou indirectement (identifiant, numéro de téléphone, adresse mail, etc.), et cette identification peut être réalisée à partir d'une seule donnée ou d'un croisement de données.
- Le "traitement" désigne les actions qui sont effectuées sur vos données à caractère personnel (telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, le stockage, l'utilisation ou l'effacement des données).

II. Qui est responsable du traitement de vos données ?

Le responsable de traitement détermine les finalités et les moyens d'un traitement, c'est à dire l'objectif et la façon de le réaliser. Le responsable du traitement de vos données est :

Liebherr Distribution et Services France SAS
Zone d'Activité - BP 80047
Rue Liebherr
F-68127 NIEDERHERGHEIM
France
Téléphone : +33 3 89 86 33 55
E-mail : Info.ldf@liebherr.com

III. Comment pouvez-vous joindre notre délégué à la protection des données ?

Notre responsable de la protection des données peut être joint à l'adresse suivante :
E-mail: DPO.France@liebherr.com

IV. Quels sont vos droits en tant que personne concernée ?

En tant que personne concernée et conformément à la réglementation en vigueur, vous avez le droit :

- D'information sur vos données personnelles ;
- De rectification des données inexactes vous concernant et de complétion des données incomplètes ;
- D'effacement de vos données, en particulier si (1) elles ne sont plus nécessaires aux fins énoncées dans la présente déclaration de protection des données, (2) vous avez retiré votre consentement et qu'il n'existe aucun autre motif légal pour le traitement, (3) vos données ont été traitées illégalement ou (4) vous vous êtes opposé au traitement et qu'il n'existe aucun motif légitime prépondérant pour le traitement ;
- A la limitation du traitement de vos données, en particulier si vous contestez l'exactitude des données ou si le traitement de vos données est illégal et qu'au lieu de les supprimer, vous exigez une limitation de leur utilisation ;
- D'opposition au traitement de vos données fondé sur des intérêts légitimes, sur des motifs liés à votre situation particulière ou, sans justification spécifique, au traitement de vos données effectué à des fins de marketing direct ; à moins qu'il ne s'agisse d'une objection au marketing direct, nous vous demandons d'expliquer les raisons pour lesquelles nous ne devrions pas traiter vos données comme nous pouvons le faire, lorsque vous présentez une objection. En cas d'opposition motivée de votre part, nous examinerons le bien-fondé de la demande et cesserons le traitement, sauf si nous pouvons démontrer des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- De recevoir vos données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et de voir vos données transmises directement de notre part à un autre responsable du traitement ;
- De retirer votre consentement, si vous nous avez donné votre accord pour le traitement. Veuillez noter que la légalité du traitement fondé sur le consentement avant son retrait ne sera pas affectée par votre retrait.

Si vous faites valoir l'un des droits susmentionnés, veuillez comprendre que nous pouvons vous demander de fournir des preuves montrant que vous êtes la personne que vous prétendez être.

En outre, vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - CNIL - www.cnil.fr) si vous estimez que le traitement de vos données enfreint le RGPD.

B. Traitement des données

I. Participation aux jeux concours

Dans le cadre de votre participation aux jeux concours (case du jour (du 1^{er} au 24 décembre) du calendrier de l'avent et tirage au sort du 24 décembre), nous traitons vos données à caractère personnel.

Quelles données traitons-nous et dans quel but ?

Nous traitons les données suivantes :

1. Prénom et nom de famille
2. Adresse (rue, numéro, code postal, ville et pays)
3. Adresse électronique
4. Numéro de téléphone
5. Données de connexion
6. Données de transaction (facture)

Nous traitons ces données uniquement pour les finalités suivantes :

1. Pour vérifier la validité de votre participation à notre jeu concours (catégories de données utilisées : 1, 3, 4)
2. Pour vous faire parvenir votre lot par voie postale (catégories de données utilisées : 1, 2, 3, 4)
3. Pour vous rembourser vos frais de participation aux jeux (1, 2, 5, 6)

Nous n'envisageons un traitement à d'autres fins que si les dispositions légales nécessaires à cet égard sont données conformément à l'art. 6 paragraphe 4 du RGPD. Dans ce cas, nous respectons bien entendu les éventuelles obligations d'information conformément à l'art. 13 paragraphe 3 du RGPD et à l'art. 14 paragraphe 4 du RGPD.

Sur quelles bases légales traitons-nous vos données ?

Vos données sont traitées en vertu de la (des) base(e) juridique(s) suivante(s) :

- Consentement (art. 6 paragraphe 1 point a) du RGPD) (finalité 1)
- Exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles (art. 6, paragr. 1, point b du RGPD) (finalité 2, 3)

Vous avez le droit, pour des raisons tenant à votre situation particulière, de vous opposer à tout moment au traitement sur la base de l'art. 6 paragraphe 1 point f) du RGPD.

II. Transferts de données vers des pays tiers

Le transfert de données à des organismes situés dans des pays n'appartenant pas à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen (appelés pays tiers) ou à des organisations internationales n'est autorisé que (1) si vous nous avez donné votre consentement ou (2) si la Commission européenne a décidé qu'il existe un niveau de protection adéquat dans un pays tiers (article 45 du RGPD). Si la Commission n'a pas pris une telle décision, nous ne pouvons transférer vos données à des destinataires

situés dans un pays tiers que si des garanties appropriées sont en place (par exemple, des clauses types de protection des données adoptées par la Commission ou l'autorité de contrôle à la suite d'une procédure spécifique) et si le respect des droits de la personne concernée est assuré ou si le transfert est autorisé dans des cas individuels sur la base d'autres fondements juridiques (article 49 du RGPD).

Lorsque nous transférons vos données vers des pays tiers, nous vous informons des détails de ce transfert aux points correspondants de la présente déclaration de protection des données.

III. Effacement des données et période de conservation

Nous traiterons vos données aussi longtemps que cela sera nécessaire pour la finalité en question, sauf si vous vous êtes effectivement opposé au traitement de vos données ou si vous avez effectivement retiré un consentement que vous aviez donné.

S'il existe des obligations de conservation en vertu de la loi, nous serons tenus de conserver les données concernées pendant la durée d'utilité administrative légale (DUAL). À l'expiration de la DUAL, nous vérifierons si le traitement est encore nécessaire. Si tel n'est plus le cas, vos données seront supprimées.

IV. Prise de décision individuelle automatisée

Dans le cadre de la coopération avec **les partenaires commerciaux**, nous n'utilisons pas en principe de prise de décision entièrement automatisée au sens de l'article 22 du RGPD. Si nous appliquons ce processus dans des cas individuels, nous vous en informerons séparément, à condition que cela soit exigé par la loi.

VII. Sécurité des données

Nous mettons en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour que vos données soient protégées contre la perte, l'altération inexacte ou l'accès non autorisé par des tiers. En outre, pour notre part, dans tous les cas, seules les personnes autorisées ont accès à vos données, et ce uniquement dans la mesure où cela est nécessaire dans le cadre des objectifs susmentionnés.

Pour ce qui est de l'enquête de satisfaction, les réponses fournies sont conservées de façon anonyme.

9.2 Lettre d'information

En cliquant sur « Envoyer », nous, Liebherr Distribution et Services France SAS, Zone d'activités – BP 80047, F-68127 Niederhergheim, France, transmettons vos données collectées à l'aide du formulaire (ci-après dénommées : « données ») à l'expéditeur de la lettre d'information électronique, Liebherr-Hausgeräte GmbH, Memminger Straße 77-79, 88416 Ochsenhausen, Allemagne (ci-après dénommé : “expéditeur”). L'expéditeur est responsable du traitement ultérieur de vos données.

En cliquant sur « Envoyer », vous autorisez librement l'expéditeur à traiter vos données à des fins de marketing dans le cadre de l'envoi régulier de sa lettre d'information par courrier électronique, et à enregistrer, analyser et évaluer statistiquement vos interactions avec la lettre d'information dans le but de mesurer le succès ainsi que d'améliorer et de concevoir sa lettre d'information en fonction des besoins (mesure des taux d'ouverture et de clics) et de stocker ces informations dans votre profil de destinataire. La lettre d'information elle-même contient des informations commerciales, telles que des

informations sur les produits ou services proposés par l'expéditeur ou sur les promotions, événements, concours, articles, etc. qui s'y rapportent.

Sous réserve de votre consentement, l'expéditeur utilisera vos données pour vous contacter par courrier électronique après que vous avez donné votre consentement et pour vous demander de reconfirmer votre abonnement à la lettre d'information susmentionnée. Si vous ne reconfirmez pas votre consentement en cliquant sur le lien de confirmation qui vous est envoyé, votre consentement sera considéré comme n'ayant pas été donné, ce qui aura pour conséquence que vous ne serez pas abonné à la lettre d'information de l'expéditeur. Par ailleurs, vous ne subirez aucun préjudice si vous ne donnez pas votre consentement.

Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment avec effet pour l'avenir et/ou de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à des fins de marketing. Le retrait ou l'opposition n'affecte pas la légalité du traitement effectué avant le retrait ou l'opposition. Il n'est pas possible de se rétracter ou de s'opposer de manière isolée à la mesure des taux d'ouverture et de clics et/ou au stockage des résultats de la mesure dans les profils des destinataires, ce qui signifie que vous devrez vous désabonner de l'ensemble de la lettre d'information pour cela. Vous pouvez vous désabonner de la lettre d'information à tout moment en envoyant un courriel à privacy.appliances@liebherr.com ou en cliquant sur le lien de désabonnement figurant à la fin de chaque lettre d'information.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [déclaration de protection des données de l'expéditeur](#).

ARTICLE 10 : CONTESTATIONS/ARBITRAGE

Tout litige qui ne pourra pas être réglé à l'amiable pourra être soumis à l'entité de Médiation de la Consommation AME, qui est l'organisme médiateur de la société LIEBHERR soit en ligne sur www.mediationconso-ame.com soit par courrier postal, adressé à AME CONSO, 11 Place Dauphine, 75001 PARIS ; tél : 09 53 01 02 69, mail : saisine@mediationconso-ame.com.

Le litige pourra également être soumis aux tribunaux compétents. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu ainsi que sur la liste des gagnants. Aucune réclamation afférente au Jeu ne pourra être reçue passé un délai de 20 jours à compter de la clôture du Jeu.

Fait à ENTZHEIM

La Société LIEBHERR